



FONDS VERT CLIMAT - FVC

APPUI PRÉPARATOIRE À L'ACCÈS AU FONDS VERT CLIMAT

APPUI À LA PRÉPARATION DU PROGRAMME PAYS DE LA RÉPUBLIQUE DU TOGO

ANALYSE DES POLITIQUES ET STRATÉGIES NATIONALES
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET D'ADAPTATION AU
CHANGEMENT CLIMATIQUE

IDENTIFICATION DES DOMAINES PRIORITAIRES D'INVESTISSEMENT

ÉLABORATION DU « PROGRAMME PAYS »

RAPPORT DE MISSION 3

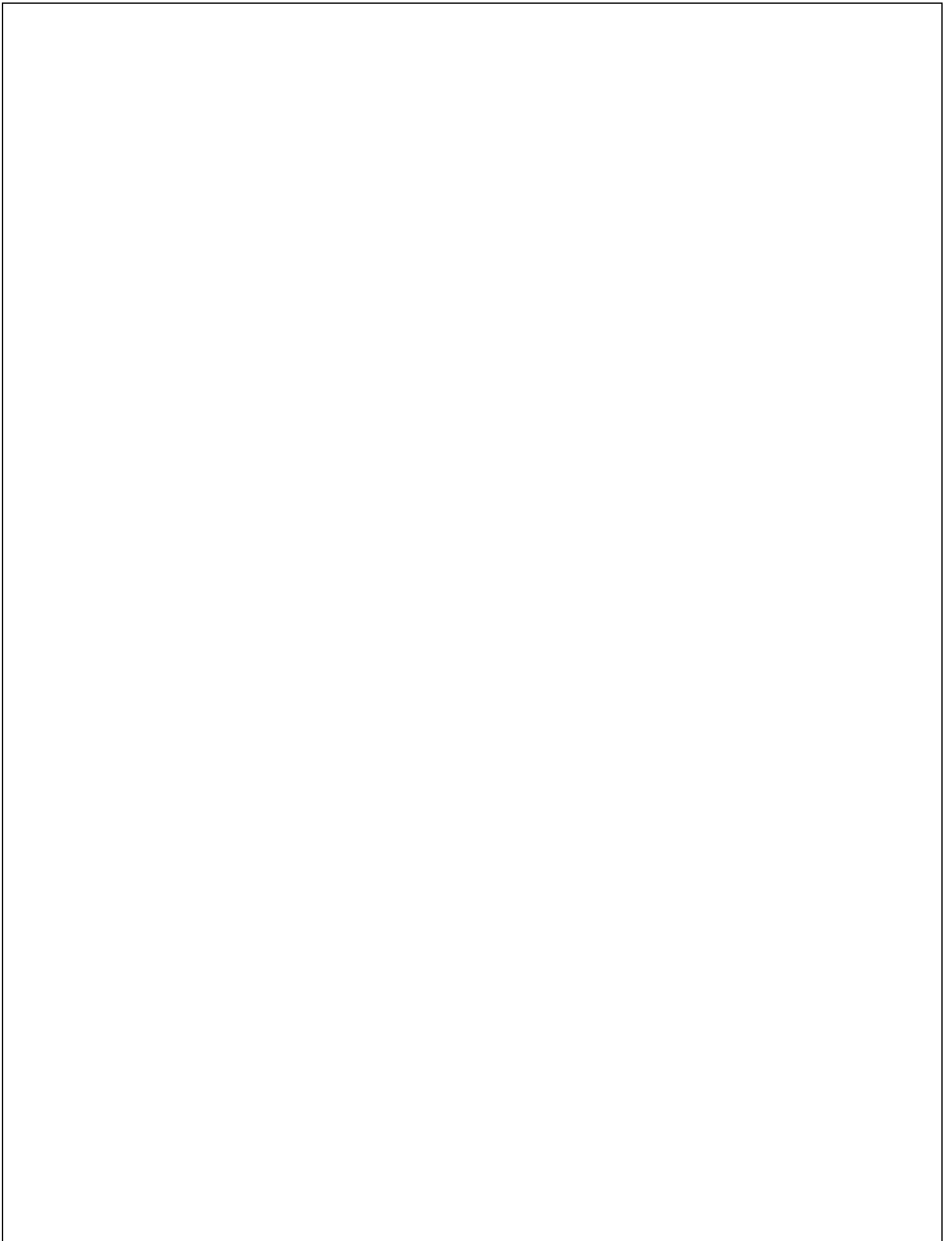
APPUI AU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES FORESTIÈRES (MERF),
AUTORITÉ NATIONALE DÉSIGNÉE (AND) POUR LA RÉPUBLIQUE DU TOGO

PRESTATION DE SERVICE OFFERTE DANS LE CADRE DU MANDAT OCTROYÉ PAR LE
CENTRE DE SUIVI ÉCOLOGIQUE (CSE), ENTITÉ ACCRÉDITÉE (EA) DU FVC, RETENUE PAR LE
MERF POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'APPUI À LA PRÉPARATION DU PROGRAMME PAYS
(AMI NO. 02/READINESS-TOGO/UFC/CSE_SÉNÉGAL/2106).

RAPPORT DE MISSION 3 PRODUIT CONJOINTEMENT PAR :

ROLAND **ROBIN**, M.A.
GÉOGRAPHE ÉCONOMISTE
CONSULTANT INTERNATIONAL

AKPÉ KOMI **AGBOSSOU**, PH.D.
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'INGÉNIEURS/UNIVERSITÉ DE LOMÉ
CONSULTANT NATIONAL



RAPPORT DE MISSION 3**TABLE DES MATIÈRES****SIGLES ET ACRONYMES**

1.0	Faits saillants de la mission	4
2.0	Consultation des parties prenantes	4
2.1	Rencontres individuelles	4
2.2	Atelier du 15 mars 2018	4
3.0	Validation du Programme-pays	8
3.1	Travaux des groupes de travail	8
3.2	Validation du document	8
3.3	Clôture de l'atelier de validation de haut niveau	8
4.0	Conclusions et perspectives	9

SIGLES ET ACRONYMES

AfDB	<i>African Development Bank</i>
AF	<i>Adaptation Fund</i>
AFHON	Actions en Faveur de l'Homme et de la Nature
ANGE	Agence Nationale de Gestion de l'Environnement
APD	Aide Publiques au Développement
BAU	<i>Business As Usual</i> (projections)
BAD	Banque Africaine de Développement
CCAC	<i>Climate Clean Air Coalition</i>
CCNUCC	Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CNP	Conseil National du Patronat
CPDN	Contribution Prévue Déterminée au Niveau National
DE	Direction de l'Environnement
DEP	Direction des Études et de la Planification
DGMN	Direction Générale de la Météorologie Nationale
DPPSE	Direction des Politiques, de la Planification et du Suivi-Évaluation
DRF	Direction des Ressources Forestières
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
ESA	École Supérieure d'Agronomie
ESMS	<i>Environmental and Social Management System</i>
ESS	<i>Environmental and Social System</i>
FCFA	Francs de la Communauté Financière d'Afrique
FOA	Organisation Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture / <i>Food and Agriculture Organization of the United Nations</i>
FVC	Fonds Vert Climat
GCF	<i>Green Climate Fund</i>
GEF	<i>Global Environmental Fund</i>
GES	Gaz à Effet de Serre
GHG	<i>Green House Gas</i>
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Agence allemande de coopération internationale)
INDC	<i>Intended Nationally Determined Contributions</i>
ITRA	Institut Togolais pour la Recherche Agricole
JVE	Jeunes Volontaires pour l'Environnement
MAEH	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Hydraulique
MCIPSPT	Ministère du <Commerce, de l'Industrie, de la Promotion du Secteur Privé et du Tourisme
MDP	Mécanisme de Développement Propre
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
MERF	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières
MES	Ministère de l'Enseignement Supérieur
MIT	Ministère des Infrastructures et des Transports
MME	Ministère des Mines et de l'Énergie

MPDAT	Ministère de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire
MSPS	Ministère de la Santé et de la Protection Sociale
MUHCV	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Cadre de Vie
NAMA	<i>Nationally Appropriate Mitigation Actions</i>
NAP/PNA	<i>National Adaptation Plan / Plan National d'Adaptation</i>
NAPA	<i>National Adaptation Plan of Action</i>
NCS	<i>National Communication Strategy</i>
NESP	Note des Éléments Stratégiques Prioritaires
ODEF	Office de Développement et d'Exploitation des Forêts
OMD	Objectifs de Millénaire pour le Développement
OPED	Organisation pour l'Environnement et le Développement Durable
PAFN	Plan d'Action Forestier National
PANER	Plan d'Action National des Énergies Renouvelables
PANGDRMC	Plan d'Action National pour la Gestion Durable des Ressources Marines et Côtières
PGICT	Projet de Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres
PIB	Produit Intérieur Brut
PNACC	Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques
PNAE	Plan National d'Action pour l'Environnement
PNAEREE	Plan National d'Action pour l'Énergie Renouvelable et l'Efficiéce Énergétique
PNDMA	Politique Nationale en Matière d'Agriculture
PNE	Politique Nationale de l'Environnement
PNGE	Plan National de Gestion de l'Environnement
PNIASAN	Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
PNIERN	Programme National d'Investissement pour l'Environnement et les Ressources Naturelles
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRCNDGE	Projet de Renforcement des Capacités Nationales et Décentralisées de Gestion de l'Environnement et des Ressources Forestières
PSTSAT	Plan Stratégique pour la Transformation de l'Agriculture au Togo
REDD+	Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts
REED+	
SAM	Sans Aucune Mesure (projections)
SAZOF	Société d'Administration de la Zone Franche
SCAPE	Stratégie pour une Croissance Accélérée et la Promotion de l'Emploi
SPANB	Stratégie et Plan d'Action National pour la Biodiversité
TAP	<i>Technical Advisory Panel (Comité Technique d'Évaluation)</i>
TCNCC	Troisième Communication Nationale sur les Changements Climatiques
UCT	Union des Communes du Togo
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
WACA	<i>West African Coastal Areas</i>
WASCAL	<i>West African Science Service Center on Climate Change and Adapted Land Use</i>

1.0 Faits saillants de la mission

La mission s'est déroulée comme prévu, à Lomé, du dimanche 11 mars au samedi 17 mars, dates d'arrivée et de départ du consultant international, M. Roland **Robin**. Le consultant national, Dr. Akpé **Agbossou**, s'est mis en contact avec le consultant international dès le mercredi 14 mars pour travailler en étroite collaboration avec celui-ci jusqu'au samedi 17 mars, journée de son départ.

Deux rencontres avec M. Ezzo Sam Abdou Rassidou **Agrignan**, point focal au Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF), l'Autorité nationale désignée (AND) pour le Fonds Vert Climat (FVC), aura permis de :

- Faire le point sur le programme de mission.
- Ajuster le programme de l'atelier de haut niveau.
- Décider de la teneur des travaux des groupes qui suivront les présentations des consultants.
- Décider de la production et de la teneur d'une brève présentation PowerPoint au bénéfice des dignitaires invités que présentera l'AND (M. Agrignan).

Le travail des consultants s'est alors inscrit dans une suite de démarches visant d'abord à finaliser la présentation PowerPoint qui devait servir de support à l'atelier du 15 mars, à préparer la courte présentation Power Point qui devait servir de support à l'allocution de M. Agrignan devant les dignitaires invités à l'Atelier de haut niveau, et à répondre aux questions des média.

2.0 Consultation des parties prenantes

2.1 Rencontres individuelles

Seul le représentant de l'AND, M. Agrignan, a été rencontré, à deux reprises, au cours de cette mission. Ces rencontres ont toutes deux servi à harmoniser les messages à livrer et à revoir et ajuster l'objet des présentations. On comprendra toutefois que plusieurs échanges ont eu lieu entre les consultants et l'AND au cours de la préparation de la version provisoire à présenter lors de l'Atelier de haut niveau.

2.2 Atelier du 15 mars 2018

L'atelier de validation de haut niveau du Programme-pays Fonds Vert Climat du Togo s'est tenu à Lomé le jeudi, 15 mars 2018, dans les locaux de l'Hôtel IBIS. Il a réuni quatre-vingt-sept (87) participants représentant les diverses parties prenantes de la mise en œuvre du Programme-pays¹. Cet atelier faisait suite à un atelier de pré-validation technique, organisé

¹ La liste des participants est fournie dans le Rapport d'atelier de la mission 3.

par l'AND, qui avait été tenu le 22 décembre 2017, dans la salle CEDEAO du Ministère de l'Économie et des Finances.

L'objet de l'atelier portait sur les activités suivantes : (i) Présentation du Programme-pays dans son ensemble ; (ii) Revue du document par des groupes de travail afin de recueillir des commentaires et des informations complémentaires relativement à la stratégie proposée et aux priorités établies par le Programme-pays en matière d'adaptation et d'atténuation à intégrer dans la version finale du document ; (iii) Obtention de l'aval des participants quant à la validation du Programme-pays du Togo..

La cérémonie d'ouverture a été marquée par trois interventions : (1) le mot de bienvenu de M. Thiyu K. ESSOBIYOU, Directeur de l'environnement, (2) une brève présentation du Programme-pays par M. AGRIGNAN Esso-Sam, point focal Fonds Vert pour le Climat (FVC) et (3), le discours d'ouverture de M. KODJO Koudadzé, Directeur du cabinet du Ministère de l'environnement et des ressources forestières (MERF), représentant le Ministre.

Programme de l'atelier

- 08h30 Accueil des invités et enregistrement
- 09h00 Ouverture – Allocutions des autorités
- 09h30 Pause (photo de groupe)
- 10h00 Présentation 1 : Assises de la démarche d'élaboration du Programme-pays (Roland Robin)
- 10h10 Présentation 2 : Profil climatique – Problématiques – Enjeux (Akpé Agbossou)
- 10h40 Présentation 3 : Engagements du pays – Programme-pays – Portefeuille initial
- 11h25 Discussions – Questions et réponses
- 11h50 Formation des groupes de travail pour la revue du document
- 12h00 Travaux en groupe – Analyse du document et des initiatives proposées
- 13h00 Pause déjeuner
- 14h00 Poursuite des travaux en groupe
- 15h00 Restitution des travaux des groupes
- 15h45 Discussions – Questions et réponses
- 16h15 Évaluation de l'atelier par les participants
- 17h00 Clôture de l'atelier

Résumé des présentations²

Présentation 1

Cette présentation a été faite par M. Roland ROBIN, consultant international. Il a rappelé les différents aspects importants à considérer dans l'élaboration d'un programme pays FVC. Il s'agit entre autres du niveau de l'économie du pays, de l'utilisation des ressources naturelles, du climat et son impact sur la vie socioéconomique et du cadre juridique et institutionnel. Cette première

² Ce rapport emprunte largement au Rapport d'atelier de la mission 3, produit par le consultant national.

présentation a rappelé les étapes fondamentales de la démarche qui a conduit à l'élaboration du Programme-pays qui constitue en fait un programme-cadre qui rassemble, sous une même bannière, l'ensemble des réponses et stratégies politiques, institutionnelles et sectorielles offertes par le pays pour contrer les effets des changements climatiques au Togo, tout en assurant son développement.

Le programme Programme-pays ainsi élaboré propose une structure qui définit une stratégie d'intervention qui repose elle-même sur les réponses à fournir aux problématiques et aux enjeux du pays en matière d'adaptation et d'atténuation. Cette approche a permis d'identifier 5 chantiers pour répondre aux enjeux de l'adaptation, et 4 chantiers pour répondre à ceux de l'atténuation.

Présentation 2

L'exposé sur le profil climatique a été fait par le consultant national M. Akpé AGOSSOU, consultant national. Il portait principalement sur la problématique des changements climatiques et les enjeux qui en découlent en matière d'adaptation et d'atténuation.

Il a rappelé le contexte climatique du Togo. Le pays est situé dans une zone intertropicale avec un climat tropical soudanien au nord et un climat tropical guinéen au sud. Il importe de rappeler que le climat connaît de nos jours des changements significatifs au Togo, et que les problématiques et enjeux qui en découlent sont déjà largement reconnus par l'ensemble des intervenants concernés.

En fait, ces changements ont accentué l'occurrence de deux phénomènes climatiques majeurs et préoccupants au cours de la période 1961-2012. Il a ainsi étayé sa présentation par les événements malheureux qu'a connu le Togo (les inondations de 2007 et 2008, les épisodes de grande sécheresse). Il a aussi présenté les scénarios de changement climatique à court et à long termes. Ces scénarios sont pour la plupart pessimistes et révèlent un net accroissement des températures maximales et des précipitations.

Il a relevé les difficultés à faire face à ces problèmes à cause d'un cadre légal, réglementaire et institutionnel qui ne suffit pas partout à assurer une gouvernance assidue et efficace des capacités limitées en termes de gestion de programmes et de projets, notamment au niveau de la planification (conception – élaboration), du suivi et de l'évaluation

Enfin, ces problématiques concourent toutes à leur manière à l'augmentation de la vulnérabilité sur le territoire togolais, réduisent d'autant la capacité du pays à assurer la croissance accélérée sur laquelle repose sa stratégie de développement.

Présentation 3

La troisième et dernière présentation a été faite par le consultant international. Il a insisté dans sa présentation sur le fait que le Programmes-pays, tel qu'élaboré, propose une réponse globale et systémique aux problématiques et enjeux induits par les changements climatiques au Togo. Il a insisté également, sur l'intérêt et les possibilités nombreuses qu'offre ce programme comme outil de planification, de gestion et de suivi/évaluation des Chantiers et nombreuses initiatives qu'il propose. Il a présenté le portefeuille initial mis de l'avant par l'AND et d'autres intervenants comme première réponse à développer et ajuster à la stratégie que présente le Programme-pays pour assurer la cohérence, la complémentarité et la continuité dans les réponses individuelles à offrir et à inscrire dans le Programme-pays. Il a indiqué, en cela, que la constitution d'un portefeuille sans référence à une stratégie globale, ne pouvait garantir un niveau de cohérence interne ni d'efficacité suffisant pour assurer le succès du Programme-pays.

La lutte contre les changements climatiques, a-t-il poursuivi, est l'affaire de tous, mais la gouvernance des efforts et investissements à consentir dans ce domaine relève plus spécifiquement du MERF et de sa Direction de l'Environnement où loge l'Autorité nationale désignée (AND) pour le FVC. L'AND devra ainsi assurer le leadership nécessaire et déployer un effort de tous les instants pour mener à bien le Programme-pays. Elle sera appuyée en cela par le Comité Fonds Vert Climat du Togo et par d'autres Comités de coordination, pilotage et suivi/évaluation qui influenceront directement le bon déroulement des activités pendant toute la durée du Programme-pays.

Le consultant a dévoilé la structure proposée du programme-pays qui s'appuie sur les réponses à apporter aux neuf problématiques principales d'adaptation et d'atténuation reconnues. Ces dernières sont transformées en différents « chantiers » qui constituent l'ossature du programme-pays. Ce sont ces chantiers, qui permettront d'organiser, de structurer, de mettre en cohérence et d'ordonner les initiatives et projets à élaborer et soumettre au financement du FVC et des autres PTF en matière d'adaptation et d'atténuation. Le Programme-pays rappelle l'ensemble des diverses initiatives proposées dans les différents documents stratégiques sectoriels produits au cours des dernières années et qui ont fait l'objet d'évaluations sommaires de coûts.

Une première liste de projets considérés par l'AND comme portefeuille initial à constituer et à présenter éventuellement au financement du FVC a été présentée aux participants. Ces projets devraient faire l'objet de l'élaboration de notes conceptuelles et de développement de propositions détaillées pendant la phase de lancement et d'installation du Programme-pays (2018-2020).

Pour la phase de lancement on peut citer : le Projet de gestion des inondations de Lomé (2018), la construction de petites et moyennes centrales hydroélectriques et solaires photovoltaïques raccordées au réseau (2018), et le Projet de renforcement du cadre institutionnel multisectoriel partie prenante de la mise en œuvre du Programme-pays (2018-2020).

Période de questions et réponses

La présentation a été suivie d'un débat général autour des aspects suivants :

- l'intégration du genre et du secteur privé dans le document
- le développement, dans la partie relative aux problématiques identifiées, d'une argumentation spécifique aux différentes vulnérabilités identifiées
- le manque de critère d'évaluation des coûts dans la méthodologie
- la prise en compte du volet « transversal » dans la répartition systématique des projets entre volet « adaptation » et « atténuation » au regard des réalités du pays
- l'absence d'un résumé exécutif dans le document présenté à l'atelier
- le respect de la méthodologie en annexant le canevas
- l'illisibilité des tableaux du programme pays
- l'accent à mettre sur la collaboration entre les structures pour la réussite du programme
- la non prise en compte de certaines idées de projets qui sont issus des processus de préparation tels que la REDD+, le WACA et AMCC+
- l'approche d'identification et de priorisation des projets par les consultants ou les acteurs sectoriels
- la formulation des chantiers
- l'amélioration du mécanisme de suivi évaluation et le résumé des indicateurs en tenant compte des domaines d'impact stratégique du FVC

- la confirmation de certains acteurs et entités accréditées des projets sur lesquels ils souhaitent se positionner
- l'actualisation des données économiques en tenant compte de chiffres réels et non des projections

Les consultants ont apporté des éléments de réponses à toutes ces préoccupations et se sont engagés à prendre en compte les suggestions et apports pertinents pour l'amélioration de la qualité du document. Cette session a été suivie des travaux de groupe

Au retour le modérateur a immédiatement envoyé les participants dans les trois groupes constitués selon des critères de représentativité des structures et d'équilibre du nombre des membres dans les groupes.

3.0 Validation du Programme-pays

3.1 Travaux des groupes de travail

Trois groupes de travail avec la même mission ont été constitués pour faire l'analyse approfondie du document tant sur la forme que sur le fonds. Le travail en groupe a duré une heure trente³. À la fin des travaux, chaque groupe, représenté par son rapporteur, a procédé à la présentation des observations faites sur le document. Le détail de ces observations est fourni dans le Rapport d'atelier produit par le consultant national. Comme indiqué précédemment, toutes les observations pertinentes feront l'objet d'une prise en compte systématique lors de la production de la version finale du document. Une fiche d'évaluation de l'atelier a aussi été remise aux participants pour recueillir leurs observations et leur niveau d'appréciation de l'atelier tel que conduit ce jour-là.

3.2 Validation du document

En conclusion, le modérateur de l'atelier a formellement demandé aux participants de se prononcer quant à la validation du document. Aucune objection n'ayant été enregistrée, le document a reçu l'aval des participants à l'atelier de haut niveau.

3.3 Clôture de l'atelier de validation de haut niveau

La cérémonie de clôture a été marquée par l'intervention de M. MOUKOUNA Lardja, Conseiller du ministre qui, au nom du Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières, a remercié les participants pour leurs contributions à l'amélioration de la qualité du document. Il a également remercié les partenaires financiers et techniques pour leur accompagnement dans la mise en œuvre du Programme-pays. Il a enfin souhaité bon retour à tous les participants. L'atelier a pris fin à 17h30 minutes

³ La restitution des travaux des groupes fait, entre autres, l'objet du Rapport d'atelier de la mission 3.

4.0 Conclusions et perspectives

Les conclusions qu'il est possible de tirer et les perspectives immédiates qui se dessinent suite à la réalisation de cette troisième mission sont les suivantes :

- On a remarqué un intérêt élargi pour cet atelier de validation de haut niveau. Les participants étaient plus nombreux qu'aux ateliers précédents, et ils ont participé de manière très active à l'examen du document. La présence de plusieurs journalistes indiquait aussi que l'évènement recevrait une couverture médiatique appropriée et risquait fort de rejoindre et d'informer de manière adéquate certains partenaires jusque-là silencieux. Cela est de bon augure et devrait faciliter le travail de l'AND en termes de promotion du Programme-pays.
- On a constaté également que les PTF sont encore tous impliqués en matière de changements climatiques et souhaitent que le pays soit rapidement en mesure de donner ses directives à ce niveau, tout en respectant les compétences de chacun. La réaction de certains d'entre eux aux engagements du pays qui les mettaient à contribution témoigne, elle aussi, de leur ouverture ou de leur volonté d'appuyer le Programme-pays. Cela aussi est de bon augure pour l'AND.
- Le Programme-pays, sa structure et la stratégie globale et systémique d'intervention qu'il propose ne semblent pas encore nécessairement bien comprises par tous les intervenants si on se fie à certains commentaires ou à certaines remarques émises lors de l'atelier. Cela donne le signal que l'AND devra poursuivre son travail d'information, de sensibilisation et d'éducation auprès de plusieurs de ses partenaires éventuels de la mise en œuvre du Programme-pays. Assurer le respect de la stratégie proposée dans le Programme-pays et de la cohérence interne de la démarche qui la caractérise feront peser un lourd fardeau sur l'AND et les équipes qui lui viendront en aide. En cela, l'appui qui lui sera offert dans le cadre du Programme d'appui préparatoire à l'Accès au FVC devra inclure cette dimension très importante pour assurer le succès du Programme.
- Il importe de souligner ici que le leadership exercé par l'AND dans ce cadre devra assurer que les projets effectivement inscrits au portefeuille du Programme-pays soient en ligne directe et contribuent tous globalement et individuellement aux initiatives inscrites comme éléments structurant du Programme-pays à l'échelle de chacun des chantiers qu'il propose. Cette exigence est fondamentale pour l'atteinte des objectifs visés et dans la production des résultats escomptés relativement à chacun des chantiers de l'adaptation et de l'atténuation, et de l'ensemble du Programme-pays qui vient lui-même en appui à la stratégie de développement accéléré et d'émergence du Togo.
- Le Togo dispose désormais d'un outil puissant de planification et de gestion en matière de lutte contre les changements climatiques. Le défi consiste à savoir en tirer le plus grand profit au cours des années à venir.